République Française — Département de la Loire



Elections Législatives de Mars 1973 — 6me Circonscription

Louis BRUN

Candidat Indépendant

Remplaçant éventuel :

Christian ROLLET

Louis BRUN à ses concitoyens, Electrices et Electeurs, de la VIe circonscription du département de la Loire

Pour la première fois, sur les encouragements que j'en ai reçus, je sollicite de vos suffrages l'honneur et la charge de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Un candidat que l'on ne peut juger sur une gestion passée se doit assurément de définir l'esprit dans lequel il se veut à votre service et l'action qu'il compte entreprendre. Je vous les présente l'un et l'autre brièvement et nettement, désireux de vous épargner les slogans faciles et les programmes, lieux communs sans cesse repris et recommencés.

Candidat indépendant — le seul de votre circonscription — je proclame mon adhésion aux grands principes définis par le Président de la République pour davantage de progrès et davantage de bonheur, dans la continuité et dans l'effort. C'est, me semble-t-il, la direction essentielle vers laquelle nous devons tendre de toute notre volonté. C'est dans cet esprit que j'entends m'appliquer, dans la mesure qui est la mienne, à résoudre les problèmes et à choisir entre les options qui s'offrent à notre pays aujourd'hui.

Quant aux moyens de se rapprocher toujours davantage du but — une société plus heureuse et plus prospère — je dis clairement qu'ils doivent procéder de l'inspiration libérale - large, tolérante, contrôlée - je répudie donc le jeu des appareils bureaucratiques, totalitaires, collectivistes que d'autres vous proposent : il ne ferait, en réalité, que nous ramener en arrière, malgré certaines apparences flatteuses ; il compromettrait irrémédiablement l'épanouissement social qui doit toujours mieux garantir aux individus leurs libertés, leurs choix, leurs initiatives.

Soyons réalistes ; rejetons les appels trompeurs : le développement de la prospérité générale doit se poursuivre dans l'évolution, non s'achever dans une quelconque révolution. Demeurons sur le chemin d'un progrès continu en nous attachant à le faire aller toujours plus avant.

Quant à l'action que je pourrais entreprendre, elle serait, au service de tous mes concitoyens, comme l'élargissement de la tâche que je mène à Sainte-Foy-Saint-Sulpice depuis huit années consécutives. La société moderne, complexe, réclame de ses élus, outre le dévouement et le désintéressement, une connaissance précise des mécanismes de gestion et d'administration ; les problèmes qu'elle soulève sont toujours plus nombreux ; sans pouvoir ici les passer en revue, j'entends souligner, pour mieux définir mon orientation, quelques points qui retiendraient spécialement mon attention :

INSTITUTIONS

- Notre pays a été doté d'institutions en harmonie avec le monde d'aujourd'hui ; cependant, en conformité avec la Constitution, il convient que le Parlement assure à l'avenir avec plus d'attention, son rôle essentiel de contrôle sur l'action gouvernementale.
- La France doit poursuivre résolument la politique de construction européenne, qui est sa propre chance en même temps qu'un gage de paix pour le monde.
- Sur le plan régional, il est nécessaire d'engager une politique d'aménagement harmonieux ; elle devra conduire à un équilibre réel de nos différentes régions tant au point de vue économique que social.

ECONOMIE

- Je connais bien, de par mon métier, les problèmes qui se posent à l'agriculture moderne ; il faut avant tout obtenir une rémunération qui corresponde en réalité au travail fourni et aux investissements engagés, qui supprime toute disparité avec les autres secteurs de l'activité nationale. Il convient de protéger toujours l'exploitation familiale et de lui assurer de justes chances de développement.
- Notre société industrielle ne doit pas conduire à l'asservissement de ceux qu'elle emploie ; il faut donc promouvoir des taux de rémunération — tant pour les hommes que pour les femmes — qui assurent des conditions d'existence toujours plus aisées pour tous ; il faut donc que l'âge de la retraite soit abaissé pour ceux dont le travail est le plus pénible, pour ceux dont les conditions de santé sont devenues précaires, pour ceux aussi — juste récompense — qui ont, à différents titres, contribué à la défense du pays.
- Je dis que le soutien à l'artisanat et au commerce de détail est aujourd'hui plus nécessaire que jamais ; ils sont, en effet, indispensables au jeu d'une concurrence ordonnée, facteur essentiel d'équilibre de notre économie et de la société elle-même.

DEVELOPPEMENT SOCIAL

- Il est urgent que notre société consacre un effort supplémentaire pour réduire certaines disparités choquantes ; il faut améliorer le sort de nos vieillards tant dans les prestations qui leur sont dues que dans le mieux-être qui leur est particulièrement nécessaire ; quant aux jeunes, il faut pour eux, arriver à une gratuité réelle de la formation — dans le maintien de la liberté scolaire — il faut développer toujours davantage les aménagements collectifs de nature à leur procurer les loisirs, la culture et l'exercice du sport. Même chose pour les handicapés.

Tous ces problèmes — qui résument brièvement le devoir national — je m'attacherai à les résoudre avec tous ceux qui veulent loyalement redresser, transformer, progresser. Je ne prétends pas pour autant que, après-demain, au-delà du scrutin, tout sera accompli : cette assurance trompeuse n'appartient qu'aux bavards et aux marchands d'illusion. Ce que je vous promets, c'est d'être avec vous, toujours disponible, actif de toutes mes forces, attentif à vos difficultés, soucieux de vos familles, de votre travail, en ville ou à la terre.

J'ai choisi comme suppléant Christian ROLLET, ingénieur I.A.F., domicilié à Saint-Pierre-la-Noaille. Christian ROLLET est âgé de 41 ans, marié et père de trois enfants.

Je l'ai choisi parce qu'il est animé de cet esprit libéral tel que je l'ai défini plus haut et qu'il est, comme moi, attaché au service des mêmes causes.

Pour les Français qui souhaitent la vraie réforme et le progrès véritable ; pour votre meilleur service dans la confiance et dans la liberté : Louis BRUN.

VU, le candidat.

Louis BRUN

Exploitant Agricole
Maire de Ste-Foy-St-Sulpice
Président fondateur du Syndicat Intercommunal du Forez
Représentant des Maires à la Commission des élus

Remplaçant éventuel :

Christian ROLLET

Ingénieur St-PIERRE-LA-NOAILLE

Imp. Cuissot - feurs